



Résolution « Solidarité avec les sans-papiers à Lille »

Résolution adoptée par le 80ème congrès de la LDH, Paris - 10, 11 et 12 juin 2000

Le congrès de la Ligue des droits de l'Homme réuni à Paris les 10, 11 et 12 juin 2000 exprime son émotion à l'annonce de l'occupation de la Bourse du travail de Lille par les forces de police et de l'audition de responsables de l'UDCGT du Nord et du Comité de sans-papiers dans le cadre d'une instruction pour non assistance à personne en danger pour l'accueil de la grève de la faim des sans-papiers de Lille.

Ces réponses exclusivement répressives sont révélatrices de l'impasse où conduisent les lois actuelles sur l'entrée et le séjour des étrangers en France.

La LDH dénonce ces interventions comme des intimidations et des atteintes inadmissibles aux libertés syndicales et à l'action associative.